

# P. Pichanias

PICHANGES — Chapelle de Dieu de Pitié

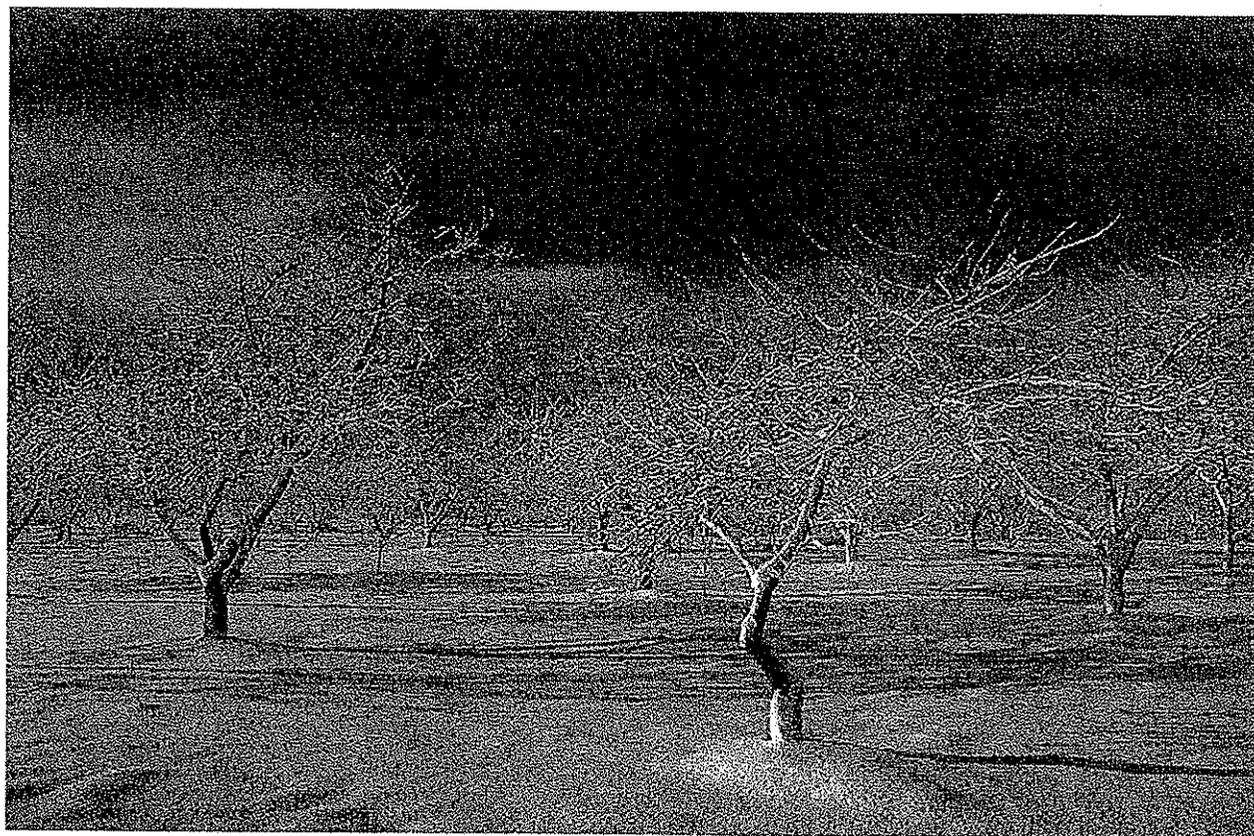


*Commune de Pichanges*

*Bulletin Municipal*

*Année 2005*

Le Maire et le Conseil municipal vous présentent  
tous leurs vœux pour l'année 2005...



...tous leurs vœux pour que l'année nouvelle  
emplisse vos vies et vos maisons de bonheurs simples,  
quotidiens et essentiels.



# Renseignements pratiques

Mairie de Pichanges : ☎ - 03 80 75 33 24

Ouverture au public

Mardi : 10h à 12h

Jeudi : 15h à 18h

COVATI (communauté de communes, ex-SIVOM)	03 80 95 32 41
D.D.E. (Is/Tille)	03 80 95 65 80
Ecole de Pichanges	03 80 75 33 38
E.D.F. Sécurité-Dépannage	0810 333 021
Gare S.N.C.F. Marcilly/Tille	03 80 95 10 44
Gendarmerie	17
La Poste (Is/Tille)	03 80 95 60 52
Médecins :	
➤ Barrière Jean-Luc (Is/Tille)	03 80 95 00 80
➤ Bonnot Philippe (Is/Tille)	03 80 95 45 25
➤ Brogniart Frédéric (Is/Tille)	03 80 95 08 99
➤ Cabourdin Philippe (Marcilly/Tille)	03 80 95 21 88
➤ Gehin Christian (Is/Tille)	03 80 95 15 15
➤ Mantelet Hervé (Til-Châtel)	03 80 95 31 01
➤ Pouchard Laurent (Is/Tille)	03 80 95 28 50
➤ Tucki Véronique (Is/Tille)	03 80 95 08 76
Cabinet de soins infirmiers	03 80 95 28 44
Pompiers	18
S.A.U.R. dépannage	03 80 68 22 22
S.M.O.M. (ordures ménagères)	03 80 95 21 10
Trésor Public	03 80 98 04 02
Urgences médicales	15
Météo France	0 892 68 02 21 ou 3250
Allô, service public	3939

# Pharmacies de garde

**Gardes du samedi 9h au samedi suivant 9h.**  
*Sous réserve de modifications (Information dans la presse)*

**Pharmacie de garde ouverte le dimanche de 10h à 12h.**

**En dehors des heures d'ouverture, prendre rendez-vous par téléphone avec la pharmacie de garde.**

Janvier	
S	1 Ph. Reichenbach
D	2 Reichenbach
L	3
M	4
M	5
J	6
V	7
S	8 Ph. Barrière
D	9 Barrière
L	10
M	11
J	12
V	13
S	14 Ph. Guiot
D	15 Guiot
L	16
M	17
M	18
M	19
J	20
V	21
S	22 Ph. Bouveret
D	23 Bouveret
L	24
M	25
M	26
J	27
V	28
S	29 Ph. de la Tille
D	30 de la Tille
L	31

Février	
M	1 Ph. de la Tille
M	2 de la Tille
J	3
V	4
S	5 Ph. Barrière
D	6 Barrière
L	7
M	8
M	9
J	10
V	11
S	12 Ph. Reichenbach
D	13 Reichenbach
L	14
M	15
M	16
J	17
V	18
S	19 Ph. Bouveret
D	20 Bouveret
L	21
M	22
M	23
J	24
V	25
S	26 Ph. Guiot
D	27 Guiot
L	28

Mars	
M	1 Ph. Guiot
M	2 Guiot
J	3
V	4
S	5 Ph. de la Tille
D	6 de la Tille
L	7
M	8
M	9
J	10
V	11
S	12 Ph. Reichenbach
D	13 Reichenbach
L	14
M	15
M	16
J	17
V	18
S	19 Ph. Barrière
D	20 Barrière
L	21
M	22
M	23
J	24
V	25
S	26 Ph. Guiot
D	27 Guiot
L	28
M	29
M	30
J	31

Avril	
V	1 Ph. Guiot
S	2 Ph. Bouveret
D	3 Bouveret
L	4
M	5
M	6
J	7
V	8
S	9 Ph. de la Tille
D	10 de la Tille
L	11
M	12
M	13
J	14
V	15
S	16 Ph. Reichenbach
D	17 Reichenbach
L	18
M	19
M	20
J	21
V	22
S	23 Ph. Guiot
D	24 Guiot
L	25
M	26
M	27
J	28
V	29
S	30 Ph. Barrière

Mai	
D	1 Ph. Barrière
L	2 Barrière
M	3
M	4
J	5
V	6
S	7 Ph. Bouveret
D	8 Bouveret
L	9
M	10
M	11
J	12
V	13
S	14 Ph. de la Tille
D	15 de la Tille
L	16
M	17
M	18
J	19
V	20
S	21 Ph. Reichenbach
D	22 Reichenbach
L	23
M	24
M	25
J	26
V	27
S	28 Ph. Barrière
D	29 Barrière
L	30
M	31

Juin	
M	1 Ph. Barrière
J	2 Barrière
V	3
S	4 Ph. Guiot
D	5 Guiot
L	6
M	7
M	8
J	9
V	10
S	11 Ph. Bouveret
D	12 Bouveret
L	13
M	14
M	15
J	16
V	17
S	18 Ph. Reichenbach
D	19 Reichenbach
L	20
M	21
M	22
J	23
V	24
S	25 Ph. de la Tille
D	26 de la Tille
L	27
M	28
M	29
J	30

Juillet	
V	1 Ph. de la Tille
S	2 Ph. Bouveret
D	3 Bouveret
L	4
M	5
M	6
J	7
V	8
S	9 Ph. Barrière
D	10 Barrière
L	11
M	12
M	13
J	14
V	15
S	16 Ph. de la Tille
D	17 de la Tille
L	18
M	19
M	20
J	21
V	22
S	23 Ph. Reichenbach
D	24 Reichenbach
L	25
M	26
M	27
J	28
V	29
S	30 Ph. Barrière
D	31 Barrière

Août	
L	1 Ph. Barrière
M	2
M	3
J	4
V	5
S	6 Ph. Reichenbach
D	7 Reichenbach
L	8
M	9
M	10
J	11
V	12
S	13 Ph. Guiot
D	14 Guiot
L	15
M	16
M	17
J	18
V	19
S	20 Ph. Bouveret
D	21 Bouveret
L	22
M	23
M	24
J	25
V	26
S	27 Ph. de la Tille
D	28 de la Tille
L	29
M	30
M	31





Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
J	1	Ph. de la Tille	S	1	Ph.	M	1	Ph. Bouveret	J	1	Ph. Barrière
V	2		D	2	de la Tille	M	2		V	2	
S	3	Ph.	L	3		J	3		S	3	Ph.
D	4	Barrière	M	4		V	4		D	4	Bouveret
L	5		M	5		S	5	Ph.	L	5	
M	6		J	6		D	6	Guiot	M	6	
M	7		V	7		L	7		M	7	
J	8		S	8	Ph.	M	8		J	8	
V	9		D	9	Guiot	M	9		V	9	
S	10	Ph.	L	10		J	10		S	10	Ph.
D	11	Guiot	M	11		V	11	Ph.	D	11	Barrière
L	12		M	12		S	12	Reichenbach	L	12	
M	13		J	13		D	13		M	13	
M	14		V	14		L	14		M	14	
J	15		S	15	Ph.	M	15		J	15	
V	16		D	16	Barrière	M	16		V	16	
S	17	Ph.	L	17		J	17		S	17	Ph.
D	18	Bouveret	M	18		V	18		D	18	Reichenbach
L	19		M	19		S	19	Ph.	L	19	
M	20		J	20		D	20	de la Tille	M	20	
M	21		V	21		L	21		M	21	
J	22		S	22	Ph.	M	22		J	22	
V	23		D	23	de la Tille	M	23		V	23	
S	24	Ph.	L	24		J	24		S	24	Ph.
D	25	Reichenbach	M	25		V	25		D	25	de la Tille
L	26		M	26		S	26	Ph.	L	26	
M	27		J	27		D	27	Barrière	M	27	
M	28		V	28		L	28		M	28	
J	29		S	29	Ph.	M	29		J	29	
V	30		D	30	Bouveret	M	30		V	30	
			L	31					S	31	Ph. Guiot



### Pharmacies du Secteur de garde

- **Pharmacie de la Tille**  
36 Grande Rue  
MARCILLY-SUR-TILLE  
Tél. 03 80 95 18 38  
Fax 03 80 95 19 50
- **Pharmacie REICHENBACH**  
29 rue de la Maladière  
FONTAINE-FRANÇAISE  
Tél. 03 80 75 80 16  
Fax 03 80 75 83 13
- **Pharmacie BARRIÈRE**  
10 rue D. Ancemot  
IS-SUR-TILLE  
Tél. 03 80 95 01 82  
Fax 03 80 95 06 39
- **Pharmacie BOUVERET**  
Place des Halles  
SELONGEY  
Tél. 03 80 75 70 52  
Fax 03 80 75 58 31
- **Pharmacie GUIOT**  
42 Place G. Leclerc  
IS-SUR-TILLE  
Tél. 03 80 95 01 71  
Fax 03 80 85 52 22

## LES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

PIÈCE ADMINISTRATIVE	LIEU OÙ SE LA PROCURER ET PIÈCES À FOURNIR
Fiche d'État Civil	Supprimée
Extrait d'Acte de Naissance	Mairie du lieu de Naissance
Extrait d'Acte de Mariage	Mairie du lieu de Mariage
Extrait d'Acte de Décès	Mairie du lieu de Décès
<p>Carte Nationale d'Identité</p> <p style="text-align: center;">Valable 10 ans</p> <p style="text-align: center;">Présence du Demandeur Obligatoire</p>	<p style="text-align: center;">Mairie du lieu de Domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Livret de Famille</li> <li>• Un Extrait d'Acte de Naissance</li> <li>• 2 Photographies d'identité reliées</li> <li>• Deux Justificatifs de Domicile</li> <li>• L'Ancienne Carte d'Identité</li> </ul> <p style="text-align: center;">Pour les Majeurs de moins de 25 ans domiciliés chez leurs parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une Attestation de Domicile établie par les Parents + CNI des parents</li> <li>• Une Facture ou un RIB de l'intéressé (Carte SS, Permis etc...)</li> </ul>
<p>Passeport</p> <p style="text-align: center;">Majeur Valable 10 ans Mineur Valable 5 ans</p> <p style="text-align: center;">Présence du Demandeur Obligatoire</p>	<p style="text-align: center;">Mairie du lieu de Domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Carte Nationale d'Identité ou Le Livret de Famille ou L'Ancien Passeport périmé depuis moins de 5 ans ou Un Extrait d'Acte de Naissance</li> <li>• Deux Justificatifs de Domicile récents</li> <li>• 2 Photographies d'identité reliées</li> <li>• Un Timbre Fiscal de 60€ (Majeurs) 30€ (Mineurs)</li> </ul> <p style="text-align: center;">Un Enfant de moins de 15 ans peut être porté sur le passeport de la personne qui l'accompagne</p>
Extrait du Casier Judiciaire	<p style="text-align: center;">Casier Judiciaire National 107 Rue de Landreau 44079 Nantes Cédex</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Indiquer le Nom, les Prénoms, la date de Naissance</li> <li>• Joindre une photocopie de la Carte d'Identité</li> </ul>
Autorisation de Sortie du Territoire	<p style="text-align: center;">Mairie du lieu de Domicile Sur présentation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Carte d'Identité (Mineur : présence parent obligatoire)</li> <li>• Le livret de Famille</li> <li>• Le Jugement de divorce, le cas échéant</li> </ul>
Duplicata du Livret de Famille	<p style="text-align: center;">Mairie du lieu de Domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Indiquer la date et le Lieu de Mariage ainsi que les noms, dates et lieux de Naissance des Enfants</li> </ul>
Copie Conforme	<p style="text-align: center;">La Certification Conforme de Photocopies de Documents est supprimée pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration Française. Désormais, une photocopie lisible du Document original suffit.</p>
Justificatif de Domicile	<p style="text-align: center;">Supprimé Sauf pour ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'obtention d'une Carte d'Identité</li> <li>• L'obtention d'un certificat de Nationalité</li> <li>• L'obtention d'un titre de Voyage ou de Circulation</li> <li>• L'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour ou d'une attestation d'accueil</li> <li>• L'inscription sur les listes électorales</li> <li>• L'inscription scolaire et universitaire</li> </ul>
Certificat de vie commune	<p style="text-align: center;">En Mairie du lieu de domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 factures justificatif Domicile</li> <li>• Pièce d'identité</li> <li>• 2 témoins munis CNI sur place</li> </ul>

## GUIDE DE L'URBANISME

Catégories de Construction ou travaux projetés	Permis de construire à demander	Déclaration de travaux à faire	Projet architectural à joindre	Recours obligatoire de l'architecte	Formulaires à demander à la mairie
<u>Constructions neuves</u>  (art L421-1 code Urbanisme)	OUI		OUI	OUI	PC 157 maison individuelle PC 158 Autres constructions
<u>Travaux d'extension</u> créant 1 SHOB > à 20 m <sup>2</sup>	OUI		OUI	OUI	PC 158
<u>Travaux modifiant</u> la destination ou aspect extérieur des constructions existantes (art L421-1 Code urbanisme)	OUI		OUI	OUI	PC 158
<u>Réalisation pour vous-même</u> 1/ une construction à usage non agricole -170 m2 de SHON 2/ une construction à usage agricole - 800 m2 de SHON 3/des serres de production moins 2000 m2 de SHOB et pied droit inférieur à 4m.	OUI		OUI		PC 158
<u>Travaux de ravalement</u>		OUI	Plan de situation Plan de masse représentation des modifications		PC 156
<u>Habitation légère</u> pour camping, villages de vacances classés en hébergement léger		OUI	Plan de situation Plan de masse représentation du projet		PC 156
<u>Châssis ou serres</u> moins de 2000 m2 de SHOB, supérieurs à 1,50 m et inférieur à 4 m de haut		OUI	Plan de situation Plan de masse représentation du projet		PC 156
<u>Travaux d'extension</u> créant une SHOB inférieure ou égale à 20 m2 pour : balcon, pièce d'habitation supplémentaire. Abri de jardin, garage, atelier bricolage		OUI	Plan de situation Plan de masse représentation du projet		PC 156
<u>Piscine non couverte</u>		OUI	Plan de situation Plan de masse représentation du projet		PC 156
<u>Edification de clôture</u> dans des zones dotées d'un PLU ou dans les périmètres Sensibles (art I 441-2)		OUI	Plan de situation Plan sommaire du projet croquis de la clôture		PC 156
<u>Modifications de toitures</u> vitrines ou ouvertures de fenêtres (voir PC 156)		OUI	Plan de situation Plan de masse représentation du projet		PC 156

# Baby boom à Pichanges

GUERIN Julie, née le 24 janvier 2004

FELIX Lucas, né le 13 mars 2004

PRUDHON Charline, née le 19 mars 2004

LORISSON Garance, née le 20 Juillet 2004

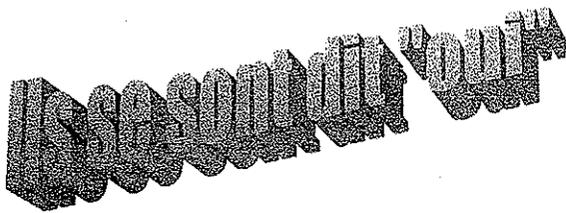
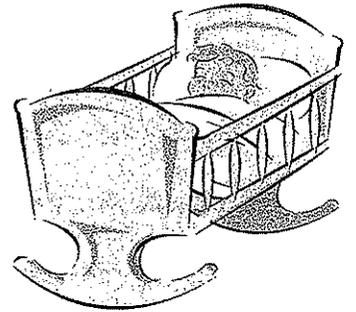
VILLETTE Martin, né le 1<sup>er</sup> Août 2004

BRANET Mathis, né le 6 Août 2004

GHORZI Eloïse, née le 20 Août 2004

OZANON Mathis, né le 18 Octobre 2004

FAZIO Enzo, né le 4 Novembre 2004



LECARPENTIER Patrick et SIMON Marcelle, le 5 Juin 2004

CHAMPENOIS Cédric et BOBST Lucie, le 17 Juillet 2004

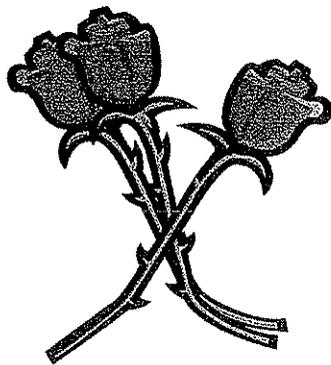


# Ils nous ont quitté...

C'est au cœur de l'été, le 26 juillet, que nous a quitté M. André Bourdot. Il vivait depuis quelques années en compagnie de sa soeur, Marie, dans une maison de retraite à Lux. Il avait dû se résoudre à laisser sa maison de Pichanges après un problème de santé.

L'été fut décidément une saison bien triste chez nous et il sembla que l'automne fut bien pressé cette année de répendre sur notre petite communauté son voile de grisaille et de tristesse...

C'est ainsi qu'au jardin de Pichanges, fut cueillie, le 10 septembre, une si jolie rose tout juste éclose et dont le sourire manque à tous. Mille pensées à Céline Terra et à sa famille.



Madame, Monsieur,

Depuis mars dernier, je suis votre représentant au Conseil général de notre département. Étant très attaché au développement économique, à l'emploi et à l'aménagement de notre territoire, j'ai choisi de travailler au sein de la commission Travaux Publics et Transports et d'intégrer le conseil d'administration de Côte-d'Or Tourisme. Avec mes collègues, j'espère faire aboutir des dossiers et des projets aussi importants que la liaison Is-sur-Tille Dijon, avec en première tranche le contournement d'Épagny et Savigny-le-Sec. Je milite pour étendre à l'ensemble des communes, le plus rapidement possible, la couverture de la téléphonie mobile et du haut débit. Je travaille également à l'amélioration des services de transports et au développement du tourisme.

La principale compétence du Conseil général étant les affaires sociales, une de mes préoccupations constantes est de veiller à aider les plus défavorisés dans leurs démarches, être attentif à leurs conditions de vie, travailler aux priorités identifiées sur notre canton, à savoir : promouvoir l'accueil de la petite enfance, améliorer les conditions de vie de nos aînés et la mobilité des personnes : jeunes, personnes âgées et chercheurs d'emploi.

Ces derniers mois, je les ai consacrés aux dossiers essentiels pour l'avenir de notre canton et de notre pays.

- Le dossier du Parc d'activité du Seuil de Bourgogne à Til-Châtel a été présenté officiellement à la Préfecture, au Conseil régional et au Conseil général. Il est désormais reconnu d'intérêt régional. L'État nous a déjà attribué une aide pour les premières acquisitions et si tout va bien, les travaux d'aménagement pourront démarrer début 2006.
- Concernant l'entreprise Linpac, nous nous sommes battus avec l'aide de la Comadi (*Communauté de l'agglomération dijonnaise*) et de la Préfecture pour maintenir les emplois dans notre région face aux lourdes menaces de délocalisation.
- La réhabilitation de l'hôpital est devenu un dossier très difficile compte tenu des problèmes financiers importants de l'ensemble du domaine hospitalier. Si la consultation des entreprises se déroule bien, les travaux devraient démarrer vers le milieu de l'année 2005.
- Le contrat de Pays, signé fin décembre avec l'État et la Région, a été le fruit d'une large consultation des acteurs économiques, sociaux et associatifs. Après plusieurs arbitrages, une cinquantaine d'actions précises ont été retenues. Elles concernent l'économie, le social, l'emploi, l'agriculture, la petite enfance, la culture, le sport, le tourisme. Toutes ces actions devront être engagées avant la fin 2006.

Par ailleurs, j'ai tenu à fixer, avec mes collègues maires et délégués à la Covati (*Communauté de communes des vallées de la Tille et de l'ignon*), des critères d'attribution et de transparence pour les aides et subventions qui sont exclusivement du ressort du Conseiller général. Il s'agit de la dotation pour la voirie communale, du Fonds d'aide à la vie associative (FAVA) et du Fonds de solidarité intercommunal (FSIC).

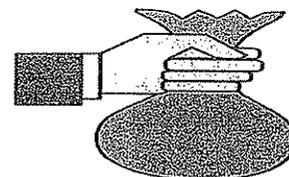
Je rencontre souvent vos délégués au sein de la Covati. Je leur ai indiqué que je suis prêt à venir rencontrer vos élus au sein de votre conseil municipal et que je suis à votre disposition pour tout problème ou difficulté vous concernant dans le cadre de mes fonctions de conseiller général. Je tiendrai des permanences où vous pourrez me rencontrer.

De multiples projets essentiels pour l'avenir de notre canton et de notre pays ont été initiés par la Covati, le Pays et différentes collectivités ou organismes en partenariat avec le Conseil général. Je serai votre porte-parole pour les faire avancer le plus vite possible.

En attendant, je vous présente, à vous et à votre famille, mes meilleurs vœux de prospérité, de bonheur et de santé pour l'année 2005.

Michel MAILLOT  
Conseiller général

**FINANCES**  
**Commune de Pichanges**  
**Prévisions & Réalisations**  
**en Euros**



<b>Fonctionnement</b>	Réalisation Année 2003	Prévisions Année 2004 voté	Révisé Année 2004
Dépenses	-72 185	82 997	73 076
Recettes	86 347	90 479	85 520
<b>Excédent ou Déficit de fonctionnement</b>	<b>14 162</b> <i>Excédent</i>	<b>7 482</b> <i>Excédent</i>	<b>12 444</b> <i>Excédent</i>
<b>Investissement</b>	Révisé Année 2003	Prévisions Année 2004 voté	Révisé Année 2004
Dépenses	-23 383	53 723	45 000
Recettes	14 967	39 118	33 961
<b>Excédent ou Déficit d'investissement</b>	<b>-8 415</b> <i>Déficit</i>	<b>14 605</b> <i>Déficit</i>	<b>11 039</b> <i>Déficit</i>
<b>Excédent ou Déficit de l'année</b>	<b>5 747</b> <i>Excédent</i>	<b>7 123</b> <i>Déficit</i>	<b>1 405</b> <i>Excédent</i>
<b>Excédent ou Déficit cumulé</b>	<b>47 973</b> <i>Excédent</i>	<b>40 850</b> <i>Excédent</i>	<b>49 378</b> <i>Excédent</i>

Pour information :

Excédent cumulé au 31/12/2002 =

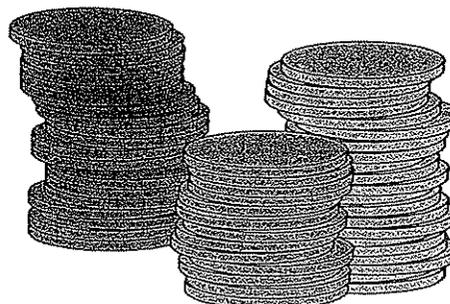
42 225.68

- 1) Travaux Mairie : la refecton de la salle de la Mairie a été entreprise car nous avons pu obtenir la subvention envisagée (50 % de 24 500 HT euros), coût à la charge de la commune 12 250 HT euros. Pour réaliser ces travaux nous contracterons un emprunt car nous n'avons plus d'endettement.
- 2) 2 tranches de travaux voirie ont été prévues aux entrées du village route de Gemeaux & route de SPOY Coût des travaux 15 800 eur HT subvention acceptée (40 % de 13 210 HT euros) soit 5 300 euros, coût à la charge de la commune environ 8 000 HT euros.

	Année 2002	Année 2003	2004
<b>Endettement en fin d'exercice</b>	4 260	538	17 000
<i>Endettement en euro par habitant</i>	<i>19</i>	<i>2</i>	<i>75</i>

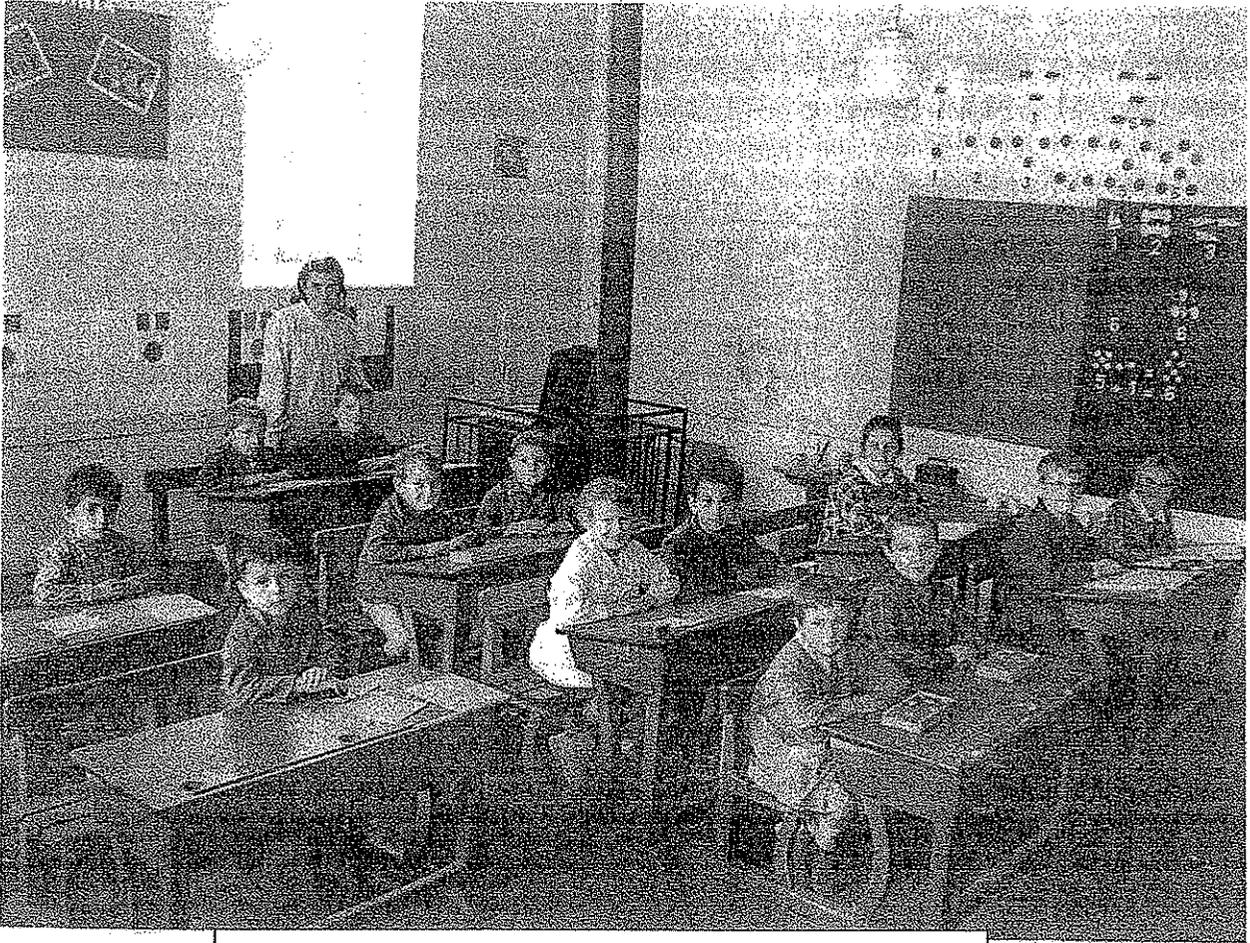
**Composition de la commission "Budget - Finances" de la commune :**

- Christian BERNARD
- Christian HUOT
- Jean - Claude MAITRE
- Claude PRUDHON
- Christophe THERRY (Responsable)

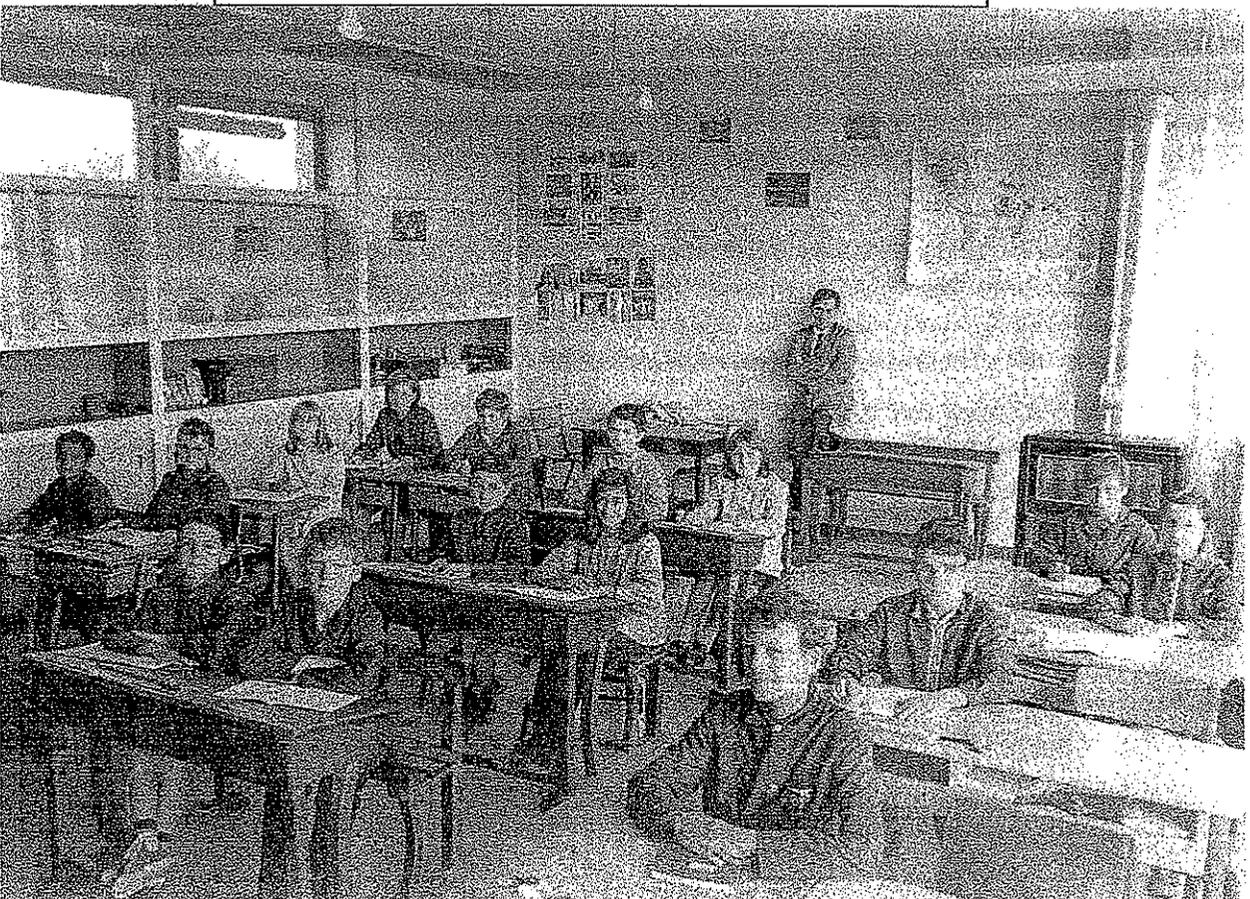


# Souvenirs...

Saurez-vous reconnaître ces élèves de l'école de Pichanges, année scolaire 1968/69 ?



Merci à Mme et M. Terraz pour le prêt de ces photos



# Le repas des Anciens

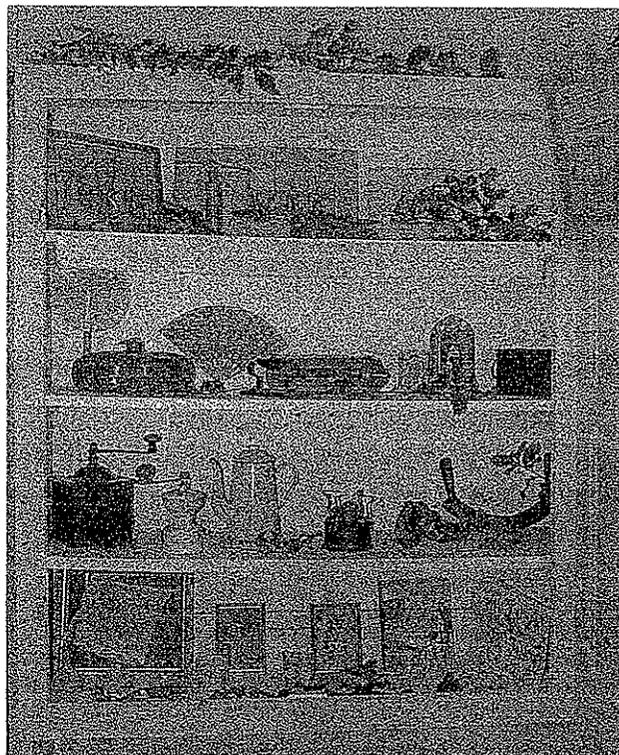
C'est dans la salle des fêtes nouvellement restaurée qu'a eu lieu cette année le repas des Anciens. Le dimanche 16 janvier, quelques Anciens du village entourés de quelques autres habitants de notre village ont pu se retrouver autour d'une table conviviale pour partager mets et souvenirs, pour chanter aussi jusqu'au bout d'un après-midi chaleureux...

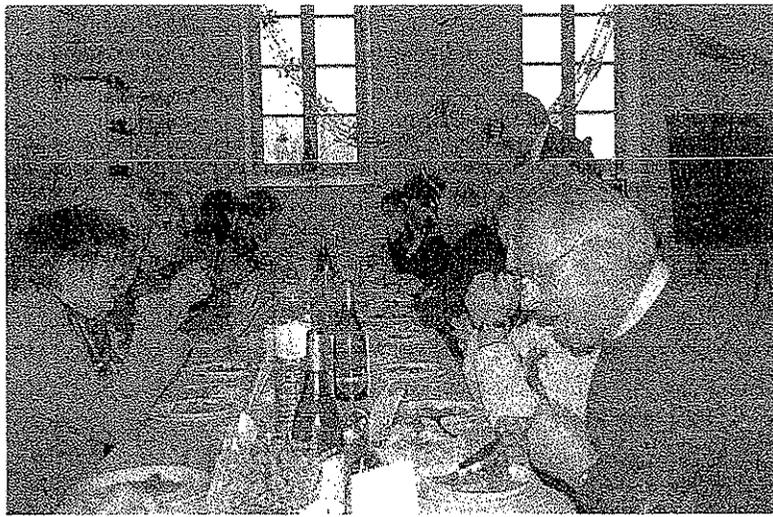


Accueilli tout d'abord autour d'un apéritif pétillant, nos doyens ont pu profiter d'une petite exposition préparée à leur intention : des photos du Pichanges moderne côtoyant celles d'un Pichanges plus ancien s'étaient étalées sur un mur de la salle. Tous ont apprécié ce travail de recherche de M. et Mme Piller qui avaient patiemment récolté d'anciennes cartes postales du village pour

enrichir ce panneau de photos. Un autre endroit de la salle présentait un petit coin d'école avec pupitre et encre violette, car il ne fallait pas oublier que pour nombre d'entre nos convives, cette salle avait été aussi l'école de leur enfance.

D'autres objets variés exposés sur des étagères apportaient à ce lieu le parfum surané des vieux cadres photos, des bouilloires en cuivres et des petits objets de la vie quotidienne de nos grands-parents.





Le repas fut pris dans une ambiance détendue, et raisonnablement arrosé de boissons légèrement capiteuses (à consommer toujours avec modération !)



Ainsi la fin d'après-midi put-elle avoir lieu sous les rires et les chants de certains convives qui retrouvaient avec plaisir des refrains nostalgiques.

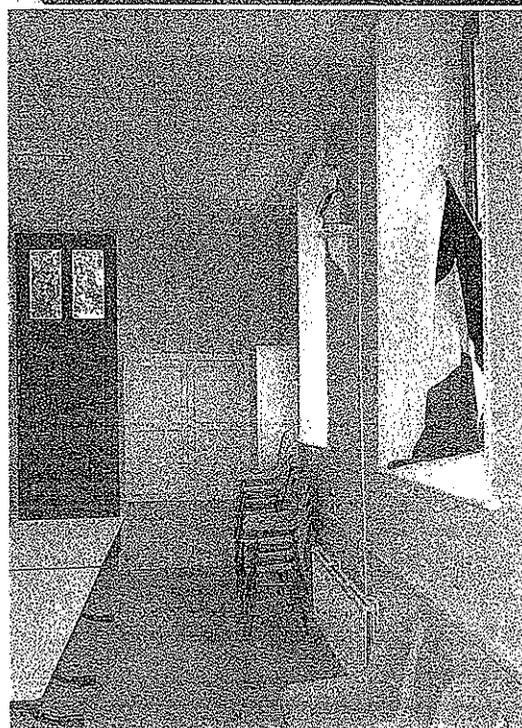
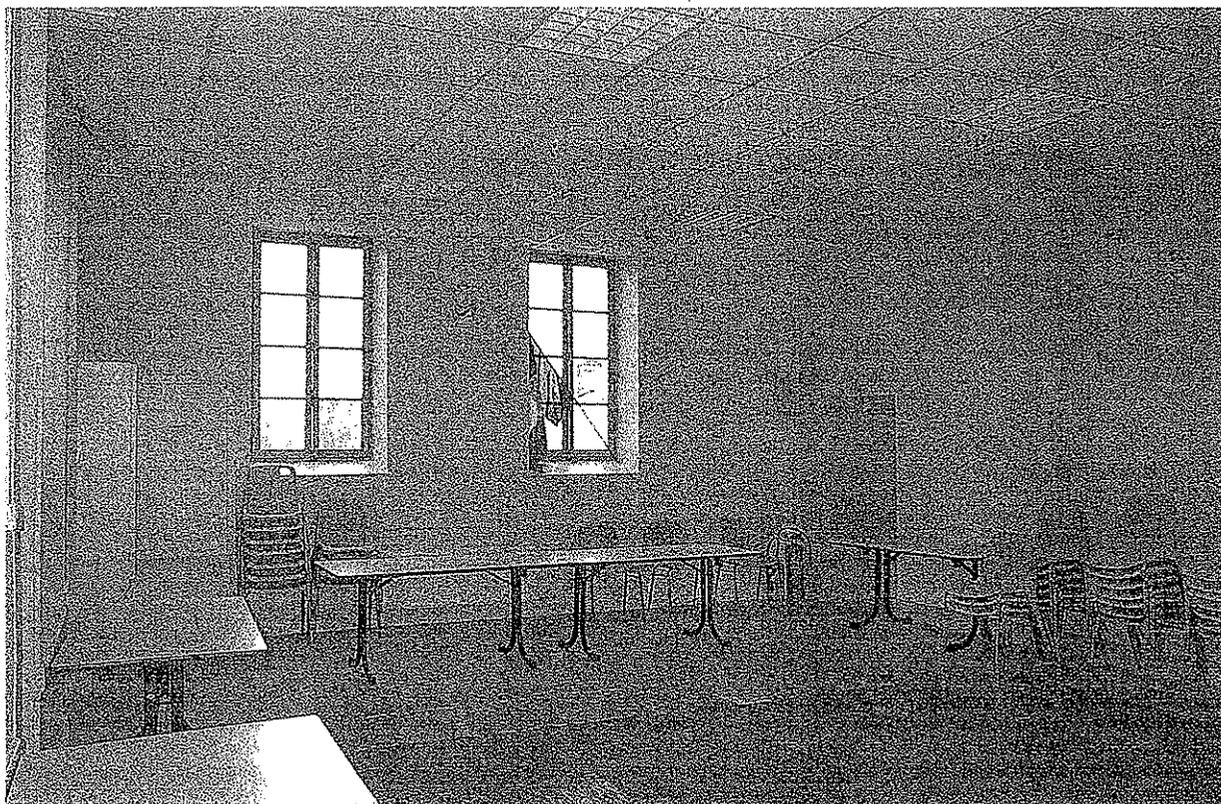
Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de ce repas et en particulier à Mme Bobst qui s'est merveilleusement occupée de sa préparation. Tous ceux présents à ce déjeuner ont apprécié aussi le dévouement de quelques jeunes du village qui ont servi le repas, avec sourire et gentillesse: merci donc à Adeline, Benoît, Edouard et Marie.



Espérons que le souvenir de cette journée encouragera nos invités à se joindre à nouveau à nous l'an prochain et prenons déjà rendez-vous pour début 2006 !

# Attention! Peinture fraîche...

Les travaux engagés pour la rénovation de la salle des fêtes de notre village se sont achevés au printemps. Les habitants de Pichanges disposent désormais d'une salle chaleureuse et accueillante. Les travaux concernaient les menuiseries (fenêtres), la mise en place d'un faux plafond et de blocs lumineux intégrés, le changement des radiateurs, la peinture des murs (salle, cuisine, W.C.) et la pose de plinthes dans la salle. Le Conseil municipal a également décidé l'achat de tables et de chaises pour un ensemble cohérent du mobilier. Si vous n'avez pas eu l'occasion de découvrir cette salle rénovée, ces photos vous donneront une petite idée du changement, la couleur en moins, bien sûr !



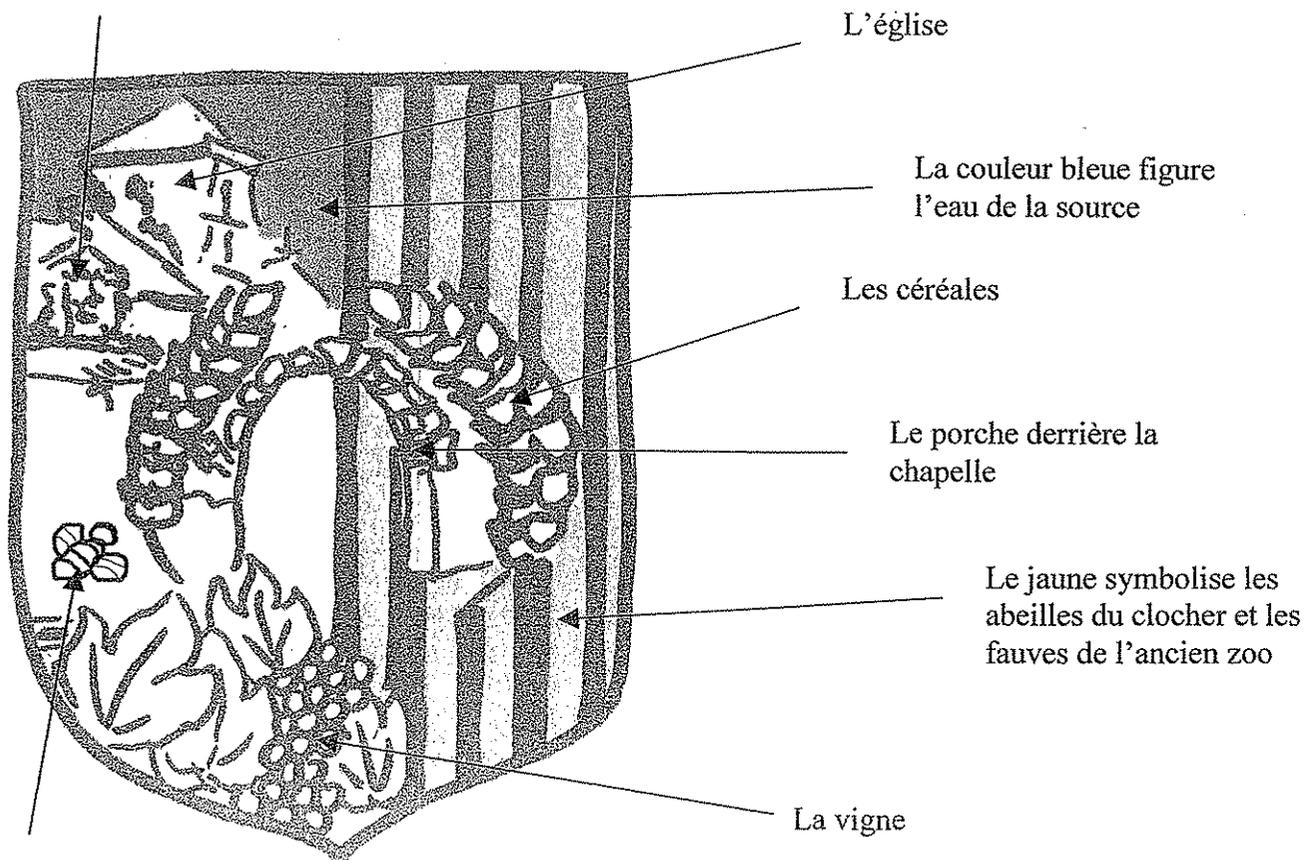
Les plaques de rue dont nous vous parlions dans le numéro du Pichanias de l'an passé sont prêtes à être posées.

Vous pouvez vous rendre compte du résultat sur la façade de la Mairie, une première plaque y ayant été fixée à titre d'essai.



Rappelons l'étude héraldique que nous avait fournie Emilie Huot lorsqu'elle nous avait proposé ce blason pour Pichanges :

La chapelle du Dieu de Pitié



Une abeille du clocher

